

Guern, le 29 septembre 2023

Allocution de Philippe HIROU, Président de l'Afac-Agroforesteries,

A l'occasion de la présentation du Pacte en faveur des haies par Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et de Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Biodiversité.



Photographie - Yann GOUÉZ

« L'engagement de ce Pacte en faveur de la haie est historique, Madame et Monsieur les ministres, pour rompre avec un processus engagé depuis les années 1960. M. Pisani, votre prédécesseur, avait d'ailleurs regretté ensuite l'erreur de cette politique.

En effet, très vite, dès les années 1970, les scientifiques nous ont alerté, et ont montré l'intérêt des haies pour l'agriculture et tous les habitants des territoires.

Nous avons lancé en début d'année un Appel de la haie qui a reçu de nombreuses signatures dont celle de la Région Bretagne - j'en remercie le Président présent avec nous aujourd'hui - et celles de cinq autres Régions également.

Vous vous en êtes saisi rapidement, Madame et Monsieur les ministres, avec le lancement de cette concertation. C'est un acte courageux, et je vous en remercie.

C'est historique, parce qu'il s'agit de rompre avec la spirale de la disparition des haies qui a encore doublé récemment en quelques années, passant de 10 500 à 23 500km / an, comme l'a confirmé le rapport du CGAER.

Vous portez, Madame et Monsieur les ministres, un objectif très ambitieux de faire progresser le linéaire de haies de 50 000 km d'ici 2030 et nous applaudissons.

Nous saluons également le niveau des moyens annoncés : 110 millions d'euros par an jusqu'en 2030, ce n'est pas rien ! Mais cela nous donne une grande responsabilité de réussir.

Or nous vous avons alerté que nous ne pourrions pas y arriver collectivement par les seules plantations. Cette dimension très importante est bien comprise et intégré dans le Pacte.

En plus de reconstituer le linéaire des haies, il faut engager un changement des pratiques d'entretien dégradantes pour aller vers une vraie gestion durable des haies. Et nous pensons qu'il faut la garantir par le Label Haie, label déjà financé par les pouvoirs publics à hauteur de plus d'un million d'euros, pour son élaboration et pour son déploiement, en particulier ici en Bretagne avec le Programme Breizh Bocage.

Aujourd'hui le Pacte n'est pas totalement abouti, certains points ne sont pas satisfaisants pour nous, notamment sur les garanties données par les labellisations. Nous allons poursuivre les négociations, avec les parties prenantes, avec détermination et conviction avec un double objectif :

1/ faire preuve de pragmatisme et être très concrets pour emmener tous les acteurs et les convaincre de l'importance d'aller vers un plus haut niveau d'ambition,

2/ se donner les moyens d'apporter toutes les garanties d'atteinte du bon état écologique des haies qui est le seul garant des services que l'on attend d'elles. C'est la clé pour sortir d'un modèle non soutenable : passer de haies coûteuses et gênantes, à des haies utiles et qui rapportent.

Conscient que c'est un défi collectif, à la fois technique (changement de pratiques), économique (trouver des valorisations qui soient rémunératrices et durables) nous, le réseau Afac qui représente 75% des techniciens conseil, dans toute notre diversité, nous accompagnerons sur le terrain les agriculteurs pour les doter de bons outils, et en particulier le Label Haie.

Des milliers d'agriculteurs s'y sont déjà engagés et de nombreux acteurs économiques l'ont choisi, comme les énergéticiens Dalkia et Engie avec qui nous signons mercredi prochain dans le Morbihan une convention chez le groupe Rocher qui développe une filière biomasse qui sera 100% Label Haie et - que M. Gaëtan Le Seyec qui a eu la gentillesse de nous accueillir aujourd'hui, approvisionnera en tant que cogérant de la SCIC Argoat bois énergie.

Nous comptons sur votre gouvernement pour donner tous les moyens aux agriculteurs pour qu'ils retrouvent tous les bénéfices de leurs haies. »